

Résolution présentée par la délégation du

Mali :

Thème                    conflit et sécurité nationale

Concerne                la diminution de la circulation des armes

L'Assemblée Générale,

Sachant                    que le Mali traverse une crise sécuritaire importante et que le gouvernement autorise lui-même l'importation des armes utilisées par les combattants du djihad,

Observant                que des groupes armés islamistes affiliés à Al-Qaïda ont intensifié leurs attaques en visant les forces gouvernementales et les Casques bleus de l'ONU,

Ajoutant                    qu'en 2017 le processus de paix de 2012-2013 mis en place pour mettre fin aux conflits a échoué et que les forces nationales se sont démenées pour lutter contre le terrorisme par diverses interventions,

Soulignant                que le peuple malien a subi des violences extrêmes provoquant un manque d'accès à des soins ainsi qu'aux institutions publiques telles que l'éducation et l'aide humanitaire,

Décide                    de réguler la distribution des armes maliennes importées afin de soutenir la sécurité à la fois interne et internationale.

*Le texte français fait foi*